



# Remplir sa déclaration d'impôt en ligne



Vos avantages par rapport au format papier:

- **Possibilité de déposer et de valider** votre déclaration d'impôt en ligne.
- Téléchargement de **justificatifs**, soit en les sélectionnant sur l'**ordinateur**, soit directement en les prenant en **photo à l'aide de votre smartphone**.
- Téléchargement du **relevé fiscal numérique de la banque** et importation automatique des données qui y figurent dans l'état des titres.
- Transmission cryptée des données.
- **Établissement des déclarations d'impôt pour le compte de tiers**, par exemple pour vos parents ou en tant que fiduciaire ou organisation pour le compte de clientes et clients.

Avec **BE-Login**, vous pouvez aussi, à tout moment:

- Vérifier l'état des **factures**, des **décisions** et des **paiements**
- Commander des **factures QR pour effectuer vos paiements**
- Soumettre des **réclamations** en ligne

Informations sur [www.taxme.ch](http://www.taxme.ch)

Abonnez-vous à la **newsletter «10 minutes»** et découvrez tout ce qui concerne les impôts dans le canton de Berne

[www.taxme.ch/10minutes](http://www.taxme.ch/10minutes)



## BE-Login avec AGOV

À l'avenir, le canton de Berne utilisera également AGOV, le service d'authentification des autorités suisses, pour sécuriser l'accès à ses services électroniques.

Vous pourrez continuer à utiliser les services en ligne et les données que vous avez enregistrées de la même manière. La transition se fera en toute simplicité. Vous serez guidé-e pas à pas tout au long du processus, que vous pourrez compléter jusqu'à l'été 2025.

Pour en savoir plus sur AGOV dans le canton de Berne, rendez-vous sur [www.be.ch/agov](http://www.be.ch/agov)

